

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Revue de Presse n°14 du 1 juin 2021

Actualités de l'Enseignement Supérieur	2
Actualités de l'Enseignement 1 ^{aire} & 2 ^{aire}	6
Égalité.....	8

Actualités de l'Enseignement Supérieur

Actu | Parcoursup

« Parcoursup 2021 : les premières réponses et l'heure des choix pour les lycéens », LE MONDE, publié le 27/05/2021.

https://www.lemonde.fr/campus/article/2021/05/27/resultats-de-parcoursup-2021-comprendre-la-procedure-pour-faire-les-bons-choix_6081616_4401467.html

« Les candidats ont commencé à recevoir les réponses à leurs vœux ce jeudi en fin d'après-midi. Le moment des choix a sonné pour les lycéens et pour les familles.

Malgré une année scolaire chamboulée par la crise sanitaire, le calendrier Parcoursup n'a pas varié. Jeudi 27 mai, en fin d'après-midi, les 635 000 lycéens qui ont fait un vœu sur la plate-forme ont commencé à recevoir des réponses des formations envers lesquelles ils ont émis une candidature. [...]

Mais tout ne se décidera pas jeudi 27 mai dans la soirée, loin de là. Les réponses des formations pourront s'étaler jusqu'au 16 juillet. La route est encore longue, donc, et les lycéens et les familles de ces derniers n'auront plus qu'à appliquer l'adage de La Fontaine : « Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage. »

- Quels types de réponses obtiennent les candidats à partir du 27 mai ?

Chaque candidat a en moyenne formulé près de treize vœux, cette année. Il obtiendra une réponse pour chacun d'eux... Définitive ou pas.

Pour les formations sélectives (BTS, BUT, soins infirmiers, grandes écoles, prépas...), il est possible de recevoir un « oui », un « non » ou un « en attente ». Pour les formations dites non sélectives (la plupart des licences), les résultats sont donnés sous forme de « oui », d'« en attente » ou de « oui, si ». Le « oui, si » veut dire que l'élève de terminale concerné est pris dans la formation demandée, mais qu'il lui sera demandé de suivre un parcours adapté (soutien dans certaines matières, remise à niveau), car les responsables du cursus anticipent des difficultés. La mention « en attente » signifie qu'il sera pris si le nombre de places est suffisant, en fonction du remplissage et des confirmations des autres candidats.

Chaque matin, la plate-forme est mise à jour, et le candidat peut recevoir une nouvelle proposition parmi ses vœux en attente, selon les places qui auront été libérées par d'autres. Pas besoin de consulter fiévreusement le site tous les jours, cependant. [...]

- Comment répondre à une proposition ?

Dans les premières heures de mise en ligne des résultats, vous ne pourrez que consulter les propositions. La possibilité d'y répondre sera effective en fin de soirée jeudi 27 mai, afin de ne pas encombrer le système au démarrage. Vous aurez jusqu'au 31 mai pour les accepter ou les décliner. A partir du 29 mai et jusqu'à la fin de la phase d'admission principale, le délai de réponse passe à trois jours.

Ainsi, si l'élève de terminale reçoit un « oui » à l'un de ses vœux, il peut l'accepter ou y renoncer dans ce délai imparti. Sans réponse de sa part dans ce délai, la proposition, comme toutes celles auxquelles il n'aura pas répondu, sera « perdue ». S'il reçoit plusieurs « oui », il devra déjà faire un choix puisqu'il ne peut accepter qu'une seule proposition. Parallèlement, s'il dispose de mentions « en attente », il peut décider d'en maintenir une ou plusieurs, pour cas où ces vœux, qui sont encore « dans les tuyaux », lui plairaient davantage.

Le 29 juin, un point d'étape obligatoire est prévu pour confirmer les vœux toujours en attente ou les libérer le cas échéant. Quand vous validez une proposition de manière définitive, les autres s'annulent. Vous recevrez alors toutes les informations pour l'inscription dans la formation choisie.

- Comment savoir si un candidat a des chances de voir ses propositions « en attente » donner lieu à des « oui » ?

Attendre fait partie des impondérables de Parcoursup. Le 27 mai n'est que le début de la phase d'admission. Les acceptations des uns libèrent des places pour les autres. En 2020, seuls la moitié des lycéens ont reçu au moins une proposition d'admission le premier jour des résultats, ce que près d'un quart d'entre eux ont accepté. [...]

Des indicateurs permettent de savoir où sont placés les candidats dans la liste d'attente de la formation visée et ainsi d'estimer les chances de chacun. Il est ainsi possible de connaître sa position dans le classement de la formation (qui ne bouge pas), sa position dans la liste d'attente (qui évolue selon les désistements), le nombre de places dans la formation, ainsi que le nombre de candidats sur liste d'attente et, en général, le rang du dernier admis pour 2020. .../...



.../... Exemple : si un élève a été classé à la 50e place pour un cursus qui compte vingt places, et que le rang du dernier admis est autour de 250, il aura toutes les raisons de penser qu'il va pouvoir intégrer la formation. Si, sur une autre formation, ce dernier est classé 260e sur liste d'attente et que le dernier admis était 200e l'année dernière, sa proposition court davantage le risque de se voir mise « en attente » indéfiniment. [...]

- Que faire si l'on est refusé partout ?

Pour le cas où un candidat n'aurait émis de vœux que dans des filières sélectives, il court le risque de n'obtenir que des « non » le 27 mai. Il lui est alors possible de solliciter un accompagnement auprès de son lycée ou bien d'un CIO (centre d'information et d'orientation). Le candidat pourra ainsi reformuler dix nouveaux vœux lors de la « procédure complémentaire », qui s'ouvre le 16 juin et dure jusqu'au 16 septembre. [...]

- Est-ce que les résultats du bac peuvent changer la donne ?

Si le nouveau bac a contraint les formations à revoir leur procédure d'admission afin de s'adapter à la mise en place des spécialités, le mécanisme reste inchangé. Les jeux sont faits. Les résultats du bac libèrent seulement les places de ceux qui ne l'ont pas eu.

Parcoursup a mis en service un numéro vert pour toute question : 0 800 400 070. Une messagerie est également disponible sur le site et l'application.»

«Romain Delès : «Parcoursup crée une égalité formelle qui fait oublier des inégalités plus fondamentales»», LIBÉRATION, publié le 26/05/2021.

https://www.liberation.fr/societe/education/romain-deles-parcoursup-cree-une-egalite-formelle-qui-fait-oublier-des-inegalites-plus-fondamentales-20210526_PL31V6WKR5HVNBJ4HEPIRM4BUE/

- Dans votre article, vous montrez qu'en France le modèle d'entrée dans l'enseignement supérieur est fondé sur le principe du mérite scolaire. La création de Parcoursup en 2018 est-elle en rupture ou en continuité avec ce modèle ?

Parcoursup a entériné ce principe du mérite scolaire en construisant une égalité formelle devant la sélection. Une seule plateforme traite toutes les candidatures, la procédure est uniformisée, tout le monde est, apparemment, traité de la même façon. Avant Parcoursup, il y avait toutes sortes d'exceptions, les prépas pouvaient par exemple choisir dans le haut du panier. Evidemment, la plateforme crée une égalité de façade qui contribue par ailleurs, peut-être, à faire oublier des inégalités plus fondamentales, comme l'inégalité des chances scolaires. [...]

- En quoi ce critère scolaire est-il une spécificité française ?

Dans les autres pays, on diversifie énormément les critères d'entrée. En Angleterre, la sélection se fait notamment sur le personal statement, qui est un véritable dossier de motivation dans lequel on valorise la motivation et les expériences, c'est-à-dire le mérite personnel de l'élève. En Suède, on peut entrer dans l'enseignement supérieur sans avoir le diplôme de fin de scolarité du secondaire, en faisant notamment valoir son expérience professionnelle. En Allemagne, dans les filières médicales ou paramédicales, on entre avec le temps d'attente (Wartezeit). Il suffit d'attendre suffisamment longtemps et, par persévérance, on intègre les filières qu'on a choisies. En France, les établissements ne regardent pratiquement que les notes. Le mérite scolaire règne de façon hégémonique.

- En faisant intervenir le classement systématique des dossiers même dans les filières non sélectives, Parcoursup n'a-t-il pas transformé le modèle d'entrée à l'université ?

Parcoursup n'a pas exactement rajouté de sélection par rapport au modèle précédent : la plateforme attribue plus de places dans l'enseignement supérieur qu'Admission post-bac (APB), l'ancien système d'accès au supérieur. Quand une formation n'est pas sous tension, on ne peut pas dire qu'elle est sélective. [...] Dans la très grande majorité des cas, le classement n'induit pas de sélection. Les filières en tension l'étaient déjà dans APB, sauf qu'au lieu d'opérer un classement, on réglait cela par tirage au sort.

- Quels sont les autres effets de ce classement systématique ?

Cela retarde le moment où les élèves sont choisis, ce qui pose de réels problèmes de fonctionnement. Dans une classe, les meilleurs élèves vont recevoir leurs affectations très tôt dans le processus. Les autres devront attendre, avec la pression et les contraintes que cela suppose. [...]

- On a beaucoup parlé de l'effet «marché» de Parcoursup, comme une interface entre les demandes des élèves et les offres de formation. Qu'en pensez-vous ?

Ce marché est entaché de nombreuses imperfections : les formations reçoivent de très nombreuses candidatures et n'ont souvent pas les moyens de les traiter. Les algorithmes locaux, c'est-à-dire la manière avec laquelle sont classées les candidatures, ne sont pas connus des élèves : comment peuvent-ils calibrer leurs demandes ? [...] »



Actu | Parcoursup (suite)

«Orientation post-bac : l'inévitable stress de Parcoursup ?», THE CONVERSATION, publié le 25/05/2021.

<https://theconversation.com/orientation-post-bac-linevitable-stress-de-parcoursup-161036>

« À partir du 27 mai, les lycéens reçoivent les réponses aux vœux d'orientation vers l'enseignement supérieur qu'ils ont exprimés sur Parcoursup. A cette occasion, il importe de se pencher sur les reproches adressés à cette plate-forme qui, depuis 2018, remplace le site Admission Post-Bac (APB). En effet, depuis son lancement, cet outil fait face à bon nombre de critiques : la procédure qu'il impose serait opaque, stressante pour ses candidats, en plus d'être particulièrement longue.

Pour comprendre ce qui peut produire un tel désarroi chez les candidats, il faut considérer ce processus d'affectation dans sa dimension bilatérale. Autrement dit, les trajectoires des jeunes ne sont intelligibles sans une analyse qui les articule avec les stratégies des commissions de Parcoursup qui doivent, dans chaque formation, classer les dossiers sur des éléments qualitatifs et quantitatifs. [...]

Ce qui fait la singularité de Parcoursup par rapport aux anciens systèmes d'admissions comme APB, c'est la volonté d'inciter les candidats à exprimer sincèrement leurs souhaits plutôt que de raisonner selon leurs chances d'être acceptés dans telle ou telle formation. Auparavant, les vœux d'orientation étaient classés et examinés dans cet ordre établi par les candidats, ce qui incitait ceux-ci à mettre en place des stratégies plus ou moins pertinentes.

Sur Parcoursup, c'est la fin de la hiérarchisation des vœux, ce qui aura un fort impact sur la manière dont certains vont vivre l'attente à laquelle la procédure oblige. L'orientation des élèves repose cependant sur une pluralité de ressources sociales : les parents, les pairs, les enseignants représentent autant de partenaires sur lesquels le candidat va s'appuyer lors des usages de la procédure, mais également bien en amont, lors de la construction de ses aspirations et de ses projets.

En outre, l'obligation faite aux filières non électives de penser leur sélection, quand bien même celle-ci ne sera pas véritablement effective comme c'est le cas en droit, en sciences ou dans beaucoup de filières en lettres, génère un nouveau surcroît de travail pour les responsables chargés d'effectuer le classement des candidatures. [...]

Sur l'autre face de la médaille, celle des lycéens et des lycéennes, la justification de la mise en place Parcoursup tourne autour de deux arguments forts : la fin de la hiérarchisation des vœux, ainsi que celle du tirage au sort à l'université. L'un appelle à des problématiques d'aisance à l'usage de l'outil, l'autre à des questions de justice.

Ici, le candidat ne se préoccupe plus de l'ordre de ses vœux du fait d'une suppression des rangs après son premier choix concluant. Là, il n'est plus anxieux à l'idée de ne pas être tiré au sort en STAPS malgré un dossier des plus compétitif.

En ne se souciant plus de l'ordre dans lequel il doit formuler ses vœux, le candidat en ose davantage. Une formation un tant soit peu, à peine, ou pas du tout envisagée peut faire l'objet d'une candidature, et ce comportement est encouragé par les proches et les enseignants qui conseillent au sujet des stratégies à adopter.

Reste à intégrer les subtilités de Parcoursup : qu'est-ce qu'un sous-vœu ? Qu'est-ce qu'une formation « non sélective » ? Quelles sont les échéances à connaître dans le calendrier ? Quand pourra-t-on enfin s'inscrire à l'université ? La procédure est longue, elle est stressante, mais elle est perçue comme plus juste.

Bulletins scolaires, projets de formation motivés et fiches avenir... L'éclectisme d'éléments qualitatifs et quantitatifs supposés pris en compte dans l'étude de leurs candidatures, pouvant se compenser les uns les autres, conforte les candidats dans l'idée qu'avec la réforme, la procédure post-bac y gagne en justice. Un sentiment qui a toutefois un coût, celui d'une préparation chronophage, stressante et étalée dans le temps.

La phase de réception des résultats n'en est pas moins anxieuse : là où, sur APB, les résultats étaient livrés lors d'une date commune et automatisés du fait de la hiérarchisation des vœux, Parcoursup plonge ses candidats dans des horizons temporels moins bornés. Le jeu des listes d'attente peut être interminable, et le risque est de voir une part non négligeable des candidats s'inscrire dans une formation qui leur déplaît pour y mettre fin : ils doivent en effet se laisser du temps pour s'adonner aux tâches administratives et à la recherche d'un logement.

Il y a certes toute une pluralité de candidats et de types de formations qui dépendent de Parcoursup, et la lecture ne peut en être homogène. Interroger le fonctionnement de Parcoursup permet néanmoins d'étayer nos représentations d'une procédure perçue comme opaque. Derrière l'écran sur lequel les candidats rentrent leurs vœux et reçoivent leurs notifications, il y a des dimensions interpersonnelles qui valent avec les aspects techniques de la procédure.»

Actu | Parcoursup (suite)

«Parcoursup : les licences les plus demandées en 2021», L'ÉTUDIANT, publié le 31/05/2021.

<https://www.letudiant.fr/etudes/fac/parcoursup-les-licences-les-plus-demandees-en-2021.html>

« La phase d'admission de Parcoursup a débuté le jeudi 27 mai 2021. Depuis cette date, vous pouvez consulter les réponses des formations à vos vœux. En 2021, 641.000 lycéens scolarisés en France se sont inscrits sur la plateforme. Parmi eux, près de 97% ont confirmé au moins un vœu dans une formation hors apprentissage.

Cette année, comme en 2020, la licence est la formation la plus demandée sur Parcoursup : près de 7 candidats sur 10 ont fait au moins un vœu en licence (hors L.AS), selon un rapport publié par le ministère de l'Enseignement supérieur.

Les vœux en licence se concentrent majoritairement sur certaines formations. La licence de droit est toujours largement en tête, avec plus de 280.000 vœux sur la plateforme en 2021. Viennent ensuite la licence de psychologie, avec près de 125.000 demandes, puis la licence d'économie-gestion, avec plus de 110.000 vœux. La licence de STAPS reste aussi populaire, avec plus de 100.000 vœux.

Enfin, les licences de langues sont plébiscitées. La licence langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) a enregistré près de 95.000 vœux et la licence langues étrangères appliquées (LLEA) près de 90.000.

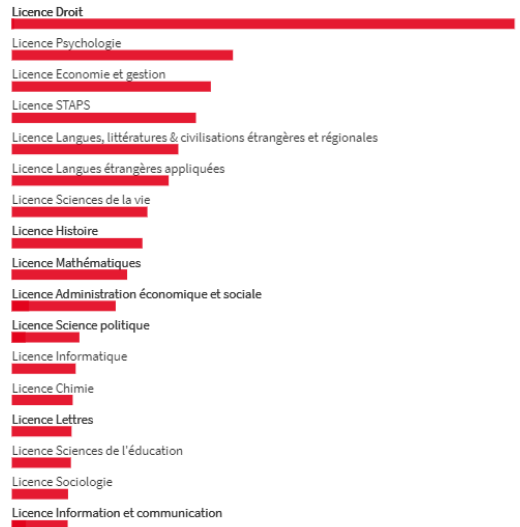
En moyenne en 2021, les licences représentent 33% des vœux des listes des candidats, en incluant les 3,5% de vœux en L.AS. A titre de comparaison, les vœux en BTS représentent 30%, en baisse de 0,8 points par rapport à l'année précédente. La part du nombre de vœux pour le BUT (ex-DUT) est de près de 11%. Les CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) comptabilisent quant à elles 6% des souhaits et les DE sanitaire et social représentent 6% des candidatures.

La licence apparaît comme une alternative pour ceux qui ont candidaté dans des filières sélectives. En effet, presque 9 candidats sur 10 ayant fait un vœu en prépa, en école d'ingénieurs ou en école de commerce post-bac, candidatent également à une licence.

La majorité des candidats (58%) choisit une à deux filières de formation dans sa liste de vœux. Ainsi, 9 candidats sur 10 à une CPGE demandent également une licence, 38% un BUT et 27% une école d'ingénieurs post-bac. [...] »

Quelles sont les spécialités les plus demandées en licence ?

Passer la souris sur les barres pour voir apparaître le nombre de vœux établis pour chaque formation.



Actu | Classements

«Classement thématique Shanghai 2021 : 82 établissements français classés dont 41 au moins une fois dans le TOP 100», MESRI, publié le 27/05/2021.

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid158682/www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid158682/classement-thematique-shanghai-2021-82-etablissements-francais-classes-dont-41-au-moins-une-fois-dans-le-top-100.html>

« Ce classement confirme celui de l'an dernier qui avait vu pour la toute première fois les établissements expérimentaux créés à la suite de la loi "Etat au service d'une société de confiance" apparaître dans le classement, notamment les universités Paris Saclay, Paris Sciences et Lettres ainsi que l'Université de Paris ou l'Université Grenoble Alpes.

Sur les 82 établissements classés dans les 54 thématiques que compte ce classement, 41 apparaissent dans au moins un des TOP 100 thématique.

L'université Paris Saclay est ainsi classée parmi les 100 meilleures universités mondiales dans 25 thématiques. Sorbonne Université est classée 19 fois, l'Université Grenoble Alpes 18 fois, Paris Sciences et Lettres 15 fois, l'Université de Paris et l'Université de Montpellier 10 fois.

Parmi les 50 meilleures universités mondiales, le ministère se réjouit de voir reconnu au meilleur niveau international 21 établissements français (+2 par rapport à 2020) : l'Université Paris Saclay est classée dans 11 thématiques différentes, Sorbonne Université 9 fois, Paris Sciences et Lettres, et l'Université Grenoble Alpes sont chacune classées 7 fois et l'Université de Paris 6 fois. [...]»

Actualités de l'Enseignement 1^{ère} & 2^{ème}

Actu | Enseignements de spécialité

«39 % des élèves de terminale générale suivent un enseignement optionnel en plus de leurs deux enseignements de spécialité», **DEPP-MENJS**, publié 05/2021.

<https://www.education.gouv.fr/39-des-eleves-de-terminale-generale-suivent-un-enseignement-optionnel-en-plus-de-leurs-deux-323285>

« Les deux enseignements de spécialité (ES) peuvent être complétés par un des trois enseignements optionnels (EO) propres à la classe terminale. 61 % des élèves ont fait le choix de ne suivre aucun enseignement optionnel. L'EO « mathématiques expertes » est choisi par 34 % des élèves qui font des mathématiques en enseignement de spécialité.

L'EO « mathématiques complémentaires » est quant à lui choisi par 61 % des élèves, qui ont arrêté les mathématiques en enseignement de spécialité. L'enseignement optionnel « droit et grands enjeux du monde contemporain » (DGEMC) est choisi par 7 % de l'ensemble des élèves et par 14 % des élèves qui ne font pas de mathématiques en enseignement de spécialité en première et en terminale. Ainsi, 59 % des élèves de terminale font des mathématiques, soit en enseignement de spécialité, soit en enseignement optionnel et 84 % des élèves qui faisaient des mathématiques en première en font encore en terminale. L'EO « mathématiques expertes » est choisi par 54 % des élèves de la doublette « mathématiques, physique-chimie ». La doublette « physique-chimie, SVT » est accompagnée de l'enseignement de spécialité « mathématiques complémentaires » pour 76 % des élèves. L'enseignement optionnel DGEMC est quant à lui choisi par 37 % des élèves avec la doublette « histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP), SES » 85 % des élèves qui ont pour doublette « mathématiques, SVT » ont fait le choix de ne suivre aucun enseignement optionnel. Les élèves d'origine sociale très favorisée sont surreprésentés parmi les élèves qui suivent un enseignement optionnel, en particulier « mathématiques expertes ».

Télécharger la note d'information : <https://www.education.gouv.fr/media/89327/download>

«Derrière la formule « à la carte » des spécialités au lycée, des inégalités persistantes», **LE MONDE**, publié le 24/05/2021.

https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/05/24/derriere-la-formule-a-la-carte-des-specialites-au-lycee-des-inegalites-persistantes_6081261_3224.html (article complet réservé aux abonnés)

« La réforme du bac devait donner naissance au « lycée des possibles », selon la formule de Pierre Mathiot, auteur du rapport qui l'a inspirée. [...]

Les données publiées en mai par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) confirment qu'il existe une grande variété de parcours, là où des critiques de la réforme pointaient le risque d'une reproduction à l'identique des anciennes sections (scientifique, économique et sociale et littéraire). Cependant, libérés des rails des anciennes sections, les choix de spécialité des élèves dépendent beaucoup de leur milieu social ou de leur genre.

« Plus les choix sont précoces, plus l'environnement familial et les stéréotypes pèsent sur le choix des élèves », explique Marie Duru-Bellat, sociologue de l'éducation. Les élèves se sont adaptés différemment à cette formule à la carte. Ainsi, les lycéens les plus favorisés socialement se sont plus fréquemment orientés vers des filières plus classiques, qui ressemblent aux anciennes sections du bac général. En « mathématiques et physique chimie », ils représentent par exemple 51,9 % des effectifs.

Même tendance pour le duo « histoire-géographie sciences économiques et sociales », qui se substitue, lui, à l'ancienne section « ES ». Là encore, les plus favorisés sont surreprésentés. En revanche, les élèves en bas de la structure sociale sont, eux, plus souvent inscrits dans les spécialisations littéraires ou dans les mélanges originaux de matières. C'est le cas, par exemple, avec l'ensemble de spécialités « histoire-géographie et sciences de la vie et de la Terre (SVT) » ou encore « sciences économiques et sociales et SVT ».

Quant aux nouvelles matières ouvertes par la réforme, elles font partie des spécialités les plus fréquemment abandonnées entre la première et la terminale. Dans cette première cohorte, 64 % des élèves ayant choisi « sciences de l'ingénieur » ont abandonné la discipline. En « numérique et sciences informatiques », ils sont la moitié seulement à poursuivre en terminale. Là encore, les filles arrêtent plus souvent cette matière que les garçons.

Les mathématiques, elles, sont très largement prisées par les lycéens, mais concentrent toutes les inégalités. La matière, aujourd'hui exclue du tronc commun, doit être choisie en spécialité ou en option pour être étudiée jusqu'en terminale. Sans surprise, la moitié des filles arrête la spécialité entre la première et la terminale, contre un tiers chez les garçons. Un écart qui se creuse encore si l'on tient compte de l'origine sociale : le taux d'abandon de la matière s'élève à 25,5 % pour les garçons les plus favorisés, mais il est plus de deux fois supérieur pour les filles les plus défavorisées. [...]



Actu | Grand oral

«Grand oral : un marché balbutiant pour une myriade de coachs et de cours particuliers», LE MONDE, publié le 24/05/2021.

https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/05/24/grand-oral-un-marche-balbutiant-pour-une-myriade-de-coachs-et-de-cours-particuliers_6081262_3224.html (article complet réservé aux abonnés)

« Ici un « Pass grand oral » à 190 euros pour se « préparer à la prise de parole » devant le jury d'enseignants. Là des coachs « spécialistes du grand oral du bac et de sa notation » proposent leurs services pour « obtenir les meilleures notes (...) à partir de 240 euros ». Et là-bas, un stage de dix heures « pour arriver serein le jour J ! » est facturé 250 euros... Depuis que le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, a confirmé début mai que l'épreuve de grand oral du baccalauréat aurait bien lieu à la fin du mois de juin, comme celle de philosophie, la communication des acteurs privés du coaching et du soutien scolaire pour s'y préparer a repris sur Internet et les réseaux sociaux.

Dès le début de cette année scolaire fortement perturbée par la crise due au Covid-19, entreprises et autoentrepreneurs spécialisés dans le conseil aux élèves se sont mis en ordre de marche pour tirer leur épingle du jeu de cette épreuve phare du nouveau bac. Au grand dam d'une partie de la communauté éducative attachée au service public.

« Il est assez logique que ces acteurs privés se soient positionnés sur le grand oral qui est une opportunité pour eux sur le marché éducatif, d'autant plus sur des compétences (l'oral, la confiance en soi, l'orientation, etc.) sur lesquelles ils sont déjà très présents », commente Anne-Claudine Oller, maîtresse de conférences en sciences de l'éducation et autrice du Coaching scolaire : Un marché de la réalisation de soi (PUF, 2020).[...]

Comme toute réforme éducative (notamment Parcoursup), celle-ci, menée à marche forcée depuis trois ans dans le contexte mouvant de la crise sanitaire, « charrie son lot d'incertitudes et d'angoisses pour les élèves, auxquelles l'institution ne répond pas toujours... », renchérit Philippe Vivier, lui-même coach et président de l'Association française du coaching scolaire et étudiant, qui milite pour une régulation de la profession.[...]



Égalité

Actu | Égalité salariale

« Salaires, médias, santé... des avancées vers l'égalité hommes-femmes stoppées par la pandémie de Covid-19 », LE MONDE, publié le 31/05/2021.

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2021/05/31/salaires-medias-sante-des-avancees-vers-l-egalite-hommes-femmes-stoppees-par-la-pandemie-de-covid-19_6082201_4355770.html

« La crise du Covid-19 a mis un coup d'arrêt aux progrès enregistrés en matière d'égalité des genres depuis dix ans en Europe, alerte une nouvelle fois la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound). Une génération, c'est le temps perdu à cause de la crise, dans la course pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes au niveau mondial, a calculé de son côté le Forum économique mondial. Au rythme actuel, il faudra désormais attendre au moins l'année 2157 pour espérer voir comblés les écarts de genre, tant sur le plan économique que politique, de santé ou encore d'éducation.

Rémunération, santé, présence dans les médias : voici trois exemples dans des domaines distincts qui montrent que les progrès tenus des dernières années ont été effacés en quelques mois lorsque nos vies ont été bouleversées par l'apparition du Covid-19.

- Le rattrapage des inégalités salariales marque le pas

La crise du Covid-19 dans son ensemble, et en particulier les périodes de confinement, a renforcé le partage traditionnel des rôles dans les foyers hétérosexuels. Les femmes qui ont télétravaillé ont aussi assumé davantage de tâches, notamment auprès des enfants. De façon encore plus criante que d'habitude, elles se sont retrouvées avec une double journée professionnelle et personnelle. [...]

« Après plusieurs années d'évolution lente de l'égalité salariale femmes-hommes, l'année 2020 est une rupture. Les écarts salariaux constatés sont proches de ceux observés en 2017 avant la mise en place de l'index égalité professionnelle », relève le cabinet dans son bilan de l'année 2020. Deloitte, qui compare les rémunérations à poste et temps de travail égaux (ce que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) appelle « la part non expliquée » des inégalités salariales), estime ainsi que la différence de traitement passe de 3 % à 3,4 %, dépassant son niveau de 2018 (3,3 %).

Les écarts salariaux constatés en 2020 sont proches de ceux observés en 2017 avant la mise en place de l'index égalité professionnelle.

Et les prévisions de Deloitte pour 2021 ne sont pas très optimistes ; seulement 40 % des répondants à son enquête de mars avaient l'intention d'allouer une enveloppe (très faible d'ailleurs) au rattrapage des inégalités hommes-femmes. « Face à l'incertitude économique, les mesures de prudence prises par les entreprises risquent ainsi de creuser davantage les écarts déjà constatés. »

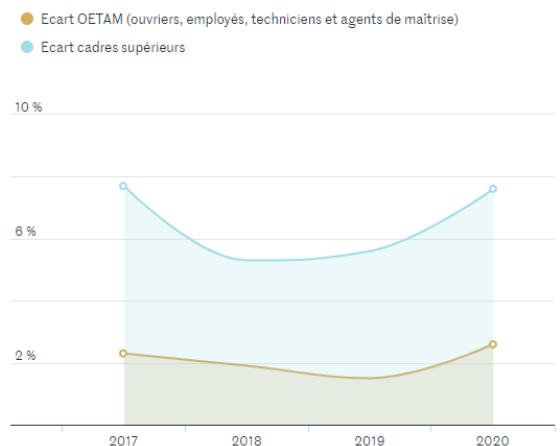
- Les femmes ont davantage renoncé à se soigner

Les femmes, qui sont surreprésentées dans les métiers du soin, ont été en première ligne contre le Covid-19. Elles ont pourtant, davantage que les hommes, reporté leurs consultations médicales en période de confinement, selon une étude de l'Observatoire des non-recours aux droits et services. Peur du virus ou scrupule à ne pas encombrer les services de santé, 64 % d'entre elles ont renoncé à un acte médical dont elles avaient besoin, contre 53 % des hommes ; une aggravation de la tendance « habituelle », selon l'observatoire. [...]

- Les femmes ont moins la parole dans les médias

Le nombre de femmes représentées dans les médias a arrêté de tendre vers la parité. En 2020, la part des femmes à l'antenne fait du surplace à 41 %, après avoir connu une amélioration entre 2018 et 2019, a calculé le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Elle n'est donc toujours pas équitable par rapport à celle des hommes. [...]

« Les médias audiovisuels ont reflété la réalité des disparités structurelles qui caractérisent la société », argumente le CSA. Et de citer, par exemple, « une incarnation masculine du pouvoir en termes de postes décisionnaires et honorifiques dans le milieu scientifique ». Ce n'est pas le conseil scientifique et ses 29 % de femmes qui diront le contraire.»





Actu | Ingénieuses

«Les gagnantes du concours Ingénieuses 2021», LE FIGARO, publié le 26/05/2021.

https://etudiant.lefigaro.fr/article/les-gagnantes-du-concours-ingenieuses-2021_384be0ea-be2d-11eb-80d3-822243a025f5/

« Le coup d'envoi de l'édition 2021 de la remise des prix du concours Ingénieuses a eu lieu ce jeudi après-midi, à distance. Créée en 2011 par la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs, CDEFI, cette opération encourage les femmes à s'orienter vers des formations scientifiques et technologiques en récompensant des idées novatrices promouvant l'égalité femmes-hommes. Un événement fédérateur parmi les écoles d'ingénieurs puisqu'on relève plus de 100 participants lors de la conférence.

«Selon une étude parue en 2018 dans la revue PLOS Biology, il faudra encore attendre trois siècles pour atteindre la parité dans les sciences, la technologie, l'ingénierie», alerte Frédérique Vidal, la ministre de l'Enseignement supérieur dans une vidéo diffusée à l'ouverture de cette cérémonie de remise des prix.

Cynthia Colmellere, maîtresse de conférences en sociologie à CentraleSupélec, tente d'expliquer cette sous-représentation des femmes dans le métier d'ingénieur: «La dimension technique de ce domaine serait dissuasive. De même, on suppose souvent des inégalités de compétences en mathématiques et en sciences entre les femmes et les hommes. Les filles affrontent ces stéréotypes dans leur vie personnelle et professionnelle», regrette-t-elle. [...]

D'autres établissements, comme l'ESIROI, l'École supérieure d'ingénieurs Réunion Océan Indien, qui a remporté le prix de l'école la plus mobilisée au niveau de l'administration, mènent également des actions auprès des primaires et des collèges alentours: «Montrer que des femmes ingénieuses ont réussi permet de susciter des vocations, de rappeler qu'il existe une école d'ingénieurs à La Réunion et que les femmes ingénieuses formées localement sont toutes aussi méritantes», assure François Garde, son directeur. Elle met également en lumière des portraits écrits ou vidéos de femmes ingénieuses pour montrer «qu'on peut être une femme et avoir de grandes responsabilités».

Autre projet innovant sur les 185 recensés: «les semaines thématiques de sensibilisation autour de nombreux thèmes» proposées par l'INSA Lyon qui se voit décerner le prix de l'école la plus engagée, catégorie association. Des conférences sur la gratuité des protections périodiques ou sur la contraception masculine sont organisées par l'association les Sang-Culottes. «Il fallait oser pour le nom mais il est bien choisi», souligne Philippe Dépincé. Anaëlle Lesné, la présidente de l'association explique «utiliser massivement les réseaux sociaux pour promouvoir leurs actions». [...]